

Premièrement: l'interdiction totale des essais afin d'entraver le perfectionnement des armes nucléaires. On négocie présentement une interdiction de ce genre. Le Canada lui accorde depuis longtemps la plus haute priorité. Et je suis heureux de constater que les efforts des représentants du Canada et d'autres pays à cet égard ont de bonnes chances d'aboutir en 1978. Certes, l'ordinateur peut, dans une certaine mesure, simuler des essais, mais je ne doute pas qu'une complète interdiction des essais imposera une limite qualitative appréciable à la production de nouvelles armes nucléaires.

Deuxièmement: un accord sur l'arrêt des vols d'essai de tous les nouveaux secteurs stratégiques, qui viendrait s'ajouter à l'interdiction de l'essai des ogives. J'ai l'assurance que, dans l'état actuel des choses, cette surveillance indispensable peut s'effectuer par des moyens techniques à l'échelle de chaque pays.

Troisièmement: un accord interdisant toute production de matières fissibles à des fins d'armement, ce qui aurait pour effet de limiter la quantité de matières premières qui peuvent servir à la fabrication d'armes nucléaires. Il faudrait qu'un tel accord repose sur un régime efficace de garanties intégrales. Cela aurait l'avantage marqué de rendre la comparaison entre les pays dotés d'armes nucléaires et les autres beaucoup plus facile qu'elle ne l'a été jusqu'ici, en raison des exemptions du Traité sur la non-prolifération.

Quatrièmement: un accord limitant puis réduisant progressivement les budgets militaires affectés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Pour cela, il faudra apprendre à faire montre de franchise dans la présentation, la comparaison et la vérification de ces dépenses.

On peut penser que la crédibilité d'un tel accord se trouverait renforcée si, au moins durant une période de transition, on versait les sommes épargnées dans un fonds international qui consentirait des prêts spéciaux aux organismes de développement internationaux.

Une telle idée cadrerait bien avec la façon habituelle de concevoir l'affectation, au moins partielle, des sommes dépensées grâce au désarmement. Je ne crois pas cependant qu'il serait très sage de pénaliser ainsi les pays qui, conscients de leurs obligations, réduisent leurs dépenses en armements. Je suis beaucoup plus attiré par la ligne de pensée mise de l'avant plus tôt cette année par le président de la France. S'il doit y avoir des pénalités, je crois qu'elles devraient frapper les pays qui, par leurs dépenses militaires excessives et d'autres gestes du genre, entretiennent l'insécurité des autres. J'espère que l'on pourra approfondir ces idées avant que ne prenne fin cette session.

Il me semble que la stratégie de l'asphyxie comporte par ailleurs un certain nombre d'avantages. Elle va bien au delà de la simple déclaration d'intentions, puisqu'elle se propose d'agir effectivement, bien que graduellement, sur la mise au point de nouvelles armes stratégiques. Et cela de trois façons: en gelant le stock de matières fissiles disponibles; en empêchant que ne soient soumises à l'expérience les techniques inventées en laboratoire; en réduisant, enfin, les sommes affectées aux dépenses militaires. Cette stratégie est aussi réaliste parce qu'elle tient pour acquis, qu'au moins pour les prochaines années, le désarmement nucléaire complet est probablement